

égard, ne devons-nous pas, nous aussi, admirer les desseins de la Providence, la bénir et nous montrer dignes de ce nom si beau que l'Eglise nous donne quand elle nous appelle les enfants des Saints. Sans doute, nous n'avons pas comme sainte Anne à nous glorifier d'une naissance illustre, nous ne comptons pas des héros parmi nos ancêtres, mais souvenons-nous que la vraie grandeur est celle de l'âme devant Dieu. C'est la mémoire des mérites et des vertus de ceux qui l'avaient précédée qui fait apprécier à sainte Anne l'honneur insigne d'être comptée au nombre des glorieux descendants de David. Peut-être, et ce serait une grande grâce, avons nous reçu de nos pères un précieux héritage de foi et de piété ; ah ! s'il en est ainsi, gardons-le fidèlement, c'est le plus grand trésor qu'ils aient pu nous laisser ; et si nous ne savons même pas ce que furent nos ancêtres, souvenons-nous encore qu'il est du moins une famille de laquelle nous pouvons toujours nous réclamer : la grande famille chrétienne, dont Jésus-Christ est le chef et dont les Saints sont les aînés !

PRATIQUE.

Garder précieusement l'héritage de foi et de piété transmis par nos ancêtres.

L'abbé G. de BESSONNES.

Apostolat de la Prière

OU

LIGUE DU SACRÉ-CŒUR

*Intention générale du mois de mai 1896, approuvée et bénie par
notre Saint-Père le Pape.*

Les pèlerinages aux sanctuaires de Marie

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

DIVIN Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, afin que la dévotion à Notre-Dame soit de plus en plus ranimée par les pèlerinages, aux lieux où cette bonne Mère aime à être honorée. Ainsi soit-il